



VILLE DE BRY-SUR-MARNE  
Moult viel que Paris

## BULLETIN D'INSCRIPTION ANNUELLE AUX ACTIVITES PERISCOLAIRES

(accueils du matin, midi et du soir hors Escal'Loisirs,  
et au centre de loisirs du mercredi en période scolaire)

ANNEE 2023/2024

**BULLETIN A ADRESSER IMPERATIVEMENT EN MAIRIE AVANT LE 31  
JUILLET 2023**

**ATTENTION : la fiche administrative de renseignements est obligatoire  
avant toute inscription.**

Les inscriptions aux activités périscolaires et extrascolaires permettent de bénéficier du tarif inscription. A défaut, si l'enfant n'est pas inscrit, il pourra tout de même bénéficier de l'activité\*, mais celle-ci sera facturée au tarif sans inscription (tarif majoré). De même, si votre enfant est inscrit à des activités, mais ne les fréquente pas, vous serez facturés sur la base de votre inscription. Celle-ci vaut donc engagement de votre part.

Enfant (Nom/Prénom) : .....Date de naissance : .....

École : .....Niveau : .....

Inscriptions aux activités		Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	 <b>EN CAS DE GARDE ALTERNÉE VEUILLEZ INDICER L'ALTERNANCE AVEC PRÉCISION PAR MAIL A L'ADRESSE :</b>  <a href="mailto:enfance@bry94.fr">enfance@bry94.fr</a>  <b>Et</b>  <b>EN CAS DE MODIFICATIONS D'INSCRIPTIONS EN COURS D'ANNÉE, VEUILLEZ EFFECTUER CES DERNIÈRES VIA VOTRE PORTAIL FAMILLE</b>
Veillez cocher les cases utiles →						
<b>Accueils du matin de 7h30 à 8h20</b>						
<b>Temps du midi (repas et accueil) de 11h30 à 13h20</b>						
<u>Ecoles maternelles</u>	▶ Goûter fourni par la ville et Multi-activités de loisirs De 16h30 à 18h30 (Sortie échelonnée de 17h15 à 18h30)					
<u>Ecoles élémentaires</u>	▶ Multi-activités de loisirs (avec goûter fourni par les parents) De 16h30 à 18h30 (Sortie échelonnée de 17h15 à 18h30)					
	▶ Etude surveillée (avec goûter fourni par les parents) De 16h30 à 18h (et garderie en sortie échelonnée de 18h à 18h30)					
<b>Centre de loisirs mercredi de 7h30 à 18h30 :</b>		Journée complète				
- P. Barilliet pour les enfants des écoles Barilliet et Daguerre - J. Ferry (maternelle) et H. Cahn (élémentaire) pour les enfants des écoles J. Ferry et H. Cahn - Etienne de Silhouette (maternelle et élémentaire) (pour les vacances scolaires, un bulletin spécifique sera remis dans les écoles, au centre de loisirs et sera disponible à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la ville)		Demi-journée matin avec repas				
		Demi-journée après-midi Avec goûter				



\* sous réserve des places disponibles au centre de loisirs du mercredi et des vacances

Mon enfant bénéficie d'un Panier Repas dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) :

OUI                       NON (Si oui, pensez à retourner au plus tôt votre demande de renouvellement de PAI à cmsbry@gmail.com)

J'autorise mon enfant à sortir seul de l'accueil du soir : OUI       NON

Si non, le(s) personne(s) habilitée(s) à chercher mon enfant sont :

(nom(s) et téléphone(s)).....  
.....

**ASSURANCE :**

Police d'assurance couvrant l'enfant (nom et coordonnées de la compagnie et numéro de police)

.....  
.....

**Les modifications d'inscriptions seront facturées aux tarifs inscriptions lorsqu'elles seront effectuées au maximum 15 jours glissants avant la/les activité/s concernée/s. (exemple : Le 1<sup>er</sup> septembre pour le 16 septembre, le 2 septembre pour le 17 septembre, etc.)**

**Attention : en cas de modifications éventuelles des inscriptions de votre enfant ou de demandes pour des jours précis (à l'exclusion des centres de loisirs durant les vacances scolaires), vous devez procéder aux modifications via le Portail Famille.**

« Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription, et m'engage sur les inscriptions effectuées par moi-même sur ce bulletin. J'atteste également avoir contracté pour mon enfant une assurance en responsabilité civile pour l'année scolaire 2023/2024. »

Date :

**Signature du Responsable légal 1 :**  
**(Obligatoire)**

**Signature du Responsable légal 2 :**  
**(Obligatoire)**